

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE BUZIET (Pyrénées Atlantiques)**

Le dix neuf mars deux mille vingt et un à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle l'Ostalet, sous la présidence de Mme TOUVARD Fabienne, Maire.

Etaient présents : MM. Jean-Philippe FLORENCE, Mmes Patricia MAUNAS, Nathalie BROCAS, MM. Sébastien LEMOIGNE, Vincent FRÉCHOU, Philippe BORDENAVE, Mme Isabelle LESUEUR, M. Bernard PAUZADER.

Délégations de vote :

Absents/excusés : Lionel DUCROS, David BONNAVENTURE.

Secrétaire de Séance : M. Vincent FRÉCHOU

Date de la convocation : 9 mars 2021 – Affichage : 9 mars 2021

Objet : Résultat d'exploitation 2020 - Affectations

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020,

- considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
- statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020	
- constatant que le compte administratif fait apparaître	
un déficit de fonctionnement de	3 628,31
un excédent reporté de	128 556,97
Soit un excédent cumulé de	124 928,36
un excédent d'investissement de	990,15
un déficit des restes à réaliser de	87 000,00
Soit un besoin de financement de	86 009,85

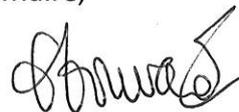
le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020 :

Excédent au 31.12.2020	+ 124 928,36
. Affectation de l'excédent reporté "1068"	86 009,85
. Résultat reporté en fonctionnement "002"	+ 38 918,51
. Résultat reporté en investissement "001"	+ 990,15

Le Maire,


Fabienne TOUVARD

